

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, payable d'avance... \$6.00

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... \$0.50

ÉVÉNEMENTS

HISTOIRE D'UNE PIPE

CHAPITRE IX.

Dans lequel il est question de Monsieur de Voltaire et de son école, et où Monsieur Sorbier apprend sur ses amis des détails peu à leur honneur.

—Avant de passer en Europe à la suite de votre pipe, permettez-moi, dit M. Sorbier en s'adressant aux ouvriers, de discuter avec mon honorable antagoniste une petite question qui, j'en suis sûr, ne sera pas sans intérêt pour vous, puisque vous êtes réunis ici surtout pour vous éclairer.

—Jusqu'à présent, je crois l'avoir prouvé, répondit mon père. —Jusqu'à présent, je ne nie pas, mais vous avez fait partir votre pipe au moment, mon cher voisin, et vous partez avec elle juste à l'instant où commence la persécution fanatique contre les vaincus.

—Alors j'en ai pu de serupuleux; vous êtes prêt; dites-vous, tant mieux; car cette affirmation me dispense de vous ménager. Eh bien! au nom de l'histoire, au nom de la philosophie, au nom de l'humanité, moi, Sorbier, j'accuse, en présence de tous ces braves officiers, la religion catholique d'avoir non seulement toléré l'esclavage, d'en avoir couvert les infamies avec la robe noire de ses prêtres, mais encore de l'avoir enseigné au monde comme un loi divine.

—Mes amis, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Il y a 1865 ans, le christianisme n'existait pas sur la terre. L'esclavage, lui, y régnait partout: en Grèce, à Rome, en Égypte, chez les barbares comme chez les nations les plus civilisées dans les républiques comme dans les empires. Dans Athènes la république comme dans Rome l'impériale, il y avait pour chaque homme libre cent cinquante ou deux cents esclaves, soumis sans aucun contrôle aux caprices de leurs maîtres, ne possédant rien, pas même leurs enfants, regardés par la loi comme un vulgaire produit de l'exploitation, pas même leur honneur, un animal ne peut pas en avoir; et les plus grands philosophes de l'antiquité en étaient à se demander, sans pouvoir répondre à leur propre question, si l'esclave était réellement au-dessus de la brute. La puissance du possesseur de ces êtres dégradés, que le code romain appelait des choses, était sans limite. On les vendait, on les flagellait, on les crucifiait sur une terre cassée, on essayait sur eux la force des poisons, on les jetait vivants dans les viviers pour les voir se débattre dans les étroites puissantes des murènes, on les envoyait à la torture, on les faisait tuer par milliers dans les cirques pour amuser le peuple, et Néron, aux applaudissements de la foule, éclairait ses jardins avec des esclaves enduits de soufre et de poix, sans que les philosophes, qui sur une table d'or éventaient du bout de leur stylet vendu à tous les crimes, l'apologie du parricide, trouvaient dans le fond de leur cœur une parcelle de pitié pour les victimes ou du blâme pour les bourreaux.

—Voilà ce qu'était le monde avant l'avènement du christianisme. Enfin le Christ parut, et

sa voix divine fut la première à enseigner aux hommes le trible dogme de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Le monde était plongé dans de telles ténèbres que la lumière l'épouvanta. Il se leva en masse contre la religion nouvelle, et la croix du Christ fait homme, ce premier arbre de la liberté planté au sommet du Calvaire, d'où ses bras devaient couvrir la terre, fut arrosé du sang d'un Dieu. L'Évangile était proclamé. Du haut de la colline où s'était accompli le déicide judiciaire, douze hommes armés chacun non pas d'un glaive, mais d'une croix, douze hommes du peuple, sublimes ignorants, pauvres ouvriers enflammés par l'esprit de charité, partirent pour porter à tous les points de la nouvelle et enseigner les nations. «A cette occasion, quelques chrétiens périrent», a écrit un soi-disant professeur d'histoire, dans sa prétendue bible de l'humanité. Quelques chrétiens: grand Dieu! Non, non, l'enfantement de la liberté fut plus douloureux. Le Christ qui est Dieu en dépit des apôtats, ses douze apôtres, plus de vingt papes et de dix-huit millions de martyrs périrent par la croix, le glaive, le feu et toutes les tortures les plus inouïes, dans les quatre premiers siècles de la persécution. Ce sont là des chiffres, monsieur Sorbier; ces chiffres, je ne les invente pas; vous les retrouverez partout, dans les histoires des païens comme dans celles des chrétiens, dans les registres des bureaux comme dans les martyrologes des victimes.

—Pardonnez-moi, interrompit l'avocat de la philosophie, je ne conteste nullement que, dans les commencements, la prédication de l'Évangile n'ait apporté une certaine amélioration dans l'ordre social, non je ne le nie pas. Mais plus tard, quand l'Église eut triomphé, elle, notez en un mot devenu maître à son tour, rétablit à son profit l'esclavage, ou, si vous voulez, le servage qui, au fond n'était qu'un esclavage adouci; car enfin, vous qui êtes un savant, vous ne ignorez pas: en 1760, les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs, et le grand Voltaire le leur reproche vivement, vous savez.

—Oui, monsieur, je sais très-bien, et le grand Voltaire, homme à être et sans pitié pour ses fermiers, savait aussi bien que moi que les serfs du couvent de Saint-Claude n'étaient, sauf le nom, que des colons qui n'auraient pas changé de position avec ceux du philosophe philanthrope. On abuse beaucoup trop en France, convenez-en, des moines que le peuple ne comprend pas, on lui en fait des épouvantails. Demandez à bon nombre de cultivateurs, aux plus instruits aux lecteurs du Siècle et de l'Opinion nationale, ce que c'est que la dime. Assurément, ils n'en savent rien, mais le terme seul excite leur légitime indignation. Payer la dime, j'en conviens, quelle humiliation, et en même temps quelle iniquité! arroser la terre de sa sueur pour enrichir des moines fainéants et orgueilleux. Heureusement les temps sont changés et la grande révolution a mis un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme. Aujourd'hui le travailleur, s'il est propriétaire, ne paie plus qu'un quart de son revenu en impôts au gouvernement, ou, s'il ne possède pas la terre, que la moitié de ce qu'il recueille. Voilà donc à quoi se réduit la grande victoire du philosphisme. En vérité, monsieur Sorbier, je n'en suis pas plus fier que moi-même. Payer la dime, j'en conviens, quelle humiliation, et en même temps quelle iniquité! arroser la terre de sa sueur pour enrichir des moines fainéants et orgueilleux. Heureusement les temps sont changés et la grande révolution a mis un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme. Aujourd'hui le travailleur, s'il est propriétaire, ne paie plus qu'un quart de son revenu en impôts au gouvernement, ou, s'il ne possède pas la terre, que la moitié de ce qu'il recueille. Voilà donc à quoi se réduit la grande victoire du philosphisme. En vérité, monsieur Sorbier, je n'en suis pas plus fier que moi-même.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

celle de la loi, et non pas celle de l'Église, à laquelle il n'a pas tenu que cette loi injuste ne fut abolie. L'Église a toujours été la protectrice du faible; aucune puissance n'a combattu autant qu'elle pour relever l'homme des champs, émanciper et honorer le travailleur. L'histoire a enregistré ses efforts; ce que le peuple a conquis en bien être et en dignité, c'est aux prêtres qu'il le doit. Dans le temps qu'ils précèdent la catholicisme, le travail des uns était considéré comme déshonorant le citoyen, l'homme libre, mendiant son pain, mais ne cherchait pas à le gagner. Le clergé trouva les travailleurs esclaves, il leur rendit leur dignité d'hommes, il les fit arriver par le servage à la corporation, par la corporation à la commune, par la commune à la liberté. La première aspiration des serfs fut de devenir hommes du couvent. Le seul du monastère était pour eux le seuil de la liberté. L'Église aimait à les affranchir, et dans sa liturgie on trouve la formule bonne, de cette cérémonie qui se passait souvent devant les autels. Le peuple ignore trop que ces vrais, ses seuls bienfaiteurs sont ces mêmes prêtres, ces mêmes moines, recrutés dans ses rangs, qu'osent outrager calomnieusement ces hommes de la dernière heure qui, venus quand rien n'était plus à faire, voudraient nous persuader qu'ils ont tout fait. Mais où donc étaient-ils ces vaillants philosophes, ces pompeux déclamateurs de grands mots, ces poètes arrondisseurs de phrases vides, à l'époque où l'esclavage pesait si durement sur le grand nombre? Où étaient-ils, même à l'époque de nos premiers rois lorsqu'en 411 le concile d'Orange défendait sous peine d'excommunication de réduire en servitude ceux qui appartenaient à l'Église? que saint Perpète, évêque de Tours en 475, affranchissait par testament les esclaves achetés de son argent; et qu'en 494, Gondobaud, roi des Bourguignons, délivrait sans raison six mille prisonniers, aux prières de Sosticus et de saint Epiphane, qui n'avaient pas craint, pour une si sainte cause, de traverser à pied les Alpes en plein hiver?

—Ce sont là des faits isolés, vous en conviendrez. —Isolés! monsieur Sorbier, mais l'histoire de l'Église en est remplie au contraire, et vous ne m'en citez pas un dans toutes les vies réunies de tous vos philosophes. Isolés!... Mais prenez donc les livres où ils sont entassés, les pénitentiels du VIIe siècle, les Formules de l'abbaye de Saint-Gall, les textes des conciles, les vies des saints, l'histoire de l'Église, et vous y trouverez à chaque page, établies par les faits les plus authentiques, les efforts continuels du clergé, protecteur du peuple. Vous y lirez la lettre dans laquelle saint Rémy écrit à Clovis ces nobles paroles: «Que vos richesses servent à racheter les captifs et à les délivrer de l'esclavage.» Et celle de Smaragdus évêque de Saint-Michel, à Louis-le-Debonnaire où il lis ces mots: «Ordonnez donc, ô roi très-clément, qu'en votre royaume on ne fasse plus d'esclaves, et qu'on rende la liberté à ceux qui vivent en servitude, car vous aussi, seigneur roi, vous portez le joug de la condition commune.» Et, s'il faut des exemples plus frappants encore, cette belle réponse de saint Césaire, évêque d'Arles, à des clercs qui lui reprochaient d'avoir vendu les ornements et jusqu'aux calices de son église, ou délivrer des esclaves bourguignons faits par les Goths: «Je ne crois pas que ce soit chose désagréable à Dieu que d'employer les vases des autels à racheter des hommes qu'il a aimés jusqu'à se donner lui-même pour les racheter;» et encore...

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

—Pardonnez-moi, dit-il après un instant de recueillement, vous avez entendu. Entre la philosophie et le catholicisme, car ici il ne s'agit plus ni de M. Sorbier ni de moi, vous allez être les juges. Écoutez; vous prononcerez ensuite du haut de votre conscience.

GRAND AVANTAGE OFFERT AUX Incendiés et au public en général, particulièrement les personnes en Construction de Maisons. VENEZ ACHETEZ A BON MARCHÉ.

ONÉSIME GOULET. N. B.—Aussi un assortiment complet de Faux, Machettes de Faux, Fourches, Râteaux, Grattes, Pelles, Bêches, et tout ce qui concerne ce genre d'affaires. Québec, 17 juillet 1876.

500 PIÈCES ETOFFE A ROBES A VENDRE A GRAND MARCHÉ.

BRUNET & LAURANT. Huile d'Olive, Huile de Loup-Marin Rafiné, Huile de Loup-Marin Vierge, Huile de Loup-Marin Paille, Huile de Morne, Huile de Charbon, Huile Lubrifiée.

HUILES! HUILES! GRAINES FRAICHES! GRAINES DE JARDINS, DE FLEURS, ET DE CHAMPS.

FERLAND & CIE., Bureau d'Agences et de Courtage. PRÊT D'ARGENT SUR HYPOTHÈQUE. Achat et Vente d'Immeubles.

PROFITEZ DU BON MARCHÉ. Nous offrons d'ici à un mois seulement les articles suivants pour A MOITIÉ PRIX.

NOUVEAUTÉS EN ETOFFES A ROBES, ALPACAS, RUBANS, SCARFS, KINTOUTOAS, TWEEDS, SERGES POUR HABITS, VESTINGS, CHAPEAUX, ETC.

GLOVER, FRY & CIE. MANUFACTURIERS DE LA PAPIER-FRÈRE pour le remblissage des maisons et pour papier pour les tapis.

J. & W. REID, 40, Rue St. Paul, Québec. MANUFACTURIERS DE LA PAPIER-FRÈRE pour le remblissage des maisons et pour papier pour les tapis.

GRANDE RÉDUCTION MARCHANDISES SÈCHES A L'USAGE DES FAMILLES.

F. X. LEPAGE, 34, rue de la Concorde, St. Roch. D. LORTIE, Ci-devant BOUCHARD, LORTIE & CIE., A transporté son bureau.

VIN MYROPHINE. Professeur Henry Emery, Docteur en sciences, Paris. SEULS AGENTS: HUOT, BOUCHARD & CIE., "Stadecora Chamberlains", 114, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

MM. MICHAUD & CIE., Libraire de St. Roch, Coin des rues Dufosse et St. Roch.

J. & W. REID, 40, Rue St. Paul, Québec. MANUFACTURIERS DE LA PAPIER-FRÈRE pour le remblissage des maisons et pour papier pour les tapis.

GRANDE RÉDUCTION MARCHANDISES SÈCHES A L'USAGE DES FAMILLES.

F. X. LEPAGE, 34, rue de la Concorde, St. Roch. D. LORTIE, Ci-devant BOUCHARD, LORTIE & CIE., A transporté son bureau.

Maintenant en vente Le petit Livre intitulé De la manière d'élever les enfants au Canada. HUBERT LEBLANC.

Le même jour, M. Meredith, fils du juge Meredith, et M. Doucet, employé à la Douane, eurent chacun une chlopie d'aveux, on ne sait encore par qui.

très-originaux. — Mardi après-midi, au moment du départ du bateau à Montréal, une jeune fille de 17 ans environ se présenta au préposé des bagages et lui demanda de prendre soin d'un paquet qu'elle lui remit. Quelques instants après, cette même jeune fille vint réclamer ce paquet et demanda où il lui avait été possible de faire un peu de toilette. L'employé lui indiqua le lavoir.

Un des passagers, peut-être un peu indiscret, trouvant des allures étranges à cette jeune fille se permit de la suivre. Passant en dehors du lavoir, il vit par la fenêtre notre jeune fille se coiffer les cheveux, puis sortir de son paquet un habillement complet d'homme. Il se rendit immédiatement auprès du capitaine et l'avertit du fait. Quand on arriva au lavoir, on trouva un habillement de femme et des cheveux fraîchement coupés, de jeune fille, point. Chose singulière, malgré les plus grandes recherches, il n'a été impossible de retrouver la trace de cette jeune fille. Ses habits ont été envoyés hier à la station centrale de la police.

MANGÉ PAR UN OURS. — Il circule une rumeur allant à dire que, la semaine dernière, une femme a été dévorée par un ours à St. Bonaventure à l'ouest. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, cette femme serait partie avec deux de ses amies pour aller cueillir des bleuets. Tout à coup, elle se trouva en présence d'un ours qui, poussé par la faim, sauta sur la malheureuse et se mit à la dévorer. Ses deux compagnes saisies de frayeur, se mirent à crier et s'enfuirent à la maison, située à une distance de 50 verges du lieu où elles se trouvaient. Revenues à leur demeure, plus mortes que vives, elles avertirent les hommes des alentours qui partirent pour voler aux secours de la victime.

Elle ne put la retrouver et l'ours l'avait emportée. A l'endroit de l'accident, on ne trouva que les souliers et des cheveux. Cette version est-elle vraie? Plaise à Dieu que non, car le malheur serait bien terrible et la narration seule gèle d'effroi. Il nous tarde d'avoir de plus amples renseignements.

(Courrier de St. Hyacinthe.)

Ne veut-il pas mieux acheter le véritable et recevoir le meilleur VIN DE UNINE DE CAMPBELL, le seul qui soit pur. L'on compare en faisant l'expérience avec les contrefaçons qui ne contiennent ni quinquina, ni vin sherry. Voir le rapport du Dr. Edward.

En vente chez T. Ledroit, M. G. Moun-tain, J. B. Z. Duboué, et Glines & Langlois.

Vente par le Ministère. — Edouard Joseph Duboué; contre Dame Marie Angélique Coste alias Marie Louise Quirouette.

Un emplacement situé en la paroisse de St. Roch de Québec, quartier Jacques-Cartier, sur le niveau sud de la rue Notre-Dame des Anges, contenant 43 pieds et 2 pouces de front sur 50 pieds de profondeur.

Pour être vendu au bureau du sheriff de Québec, le 28e jour d'août, à 10 heures du matin.

— Joseph Paschal Boisseau; contre George Madden. Un emplacement situé dans la paroisse de St. Sauveur de Québec, contenant 44 pieds de front sur 131 pieds de profondeur.

Tout être vendu au bureau du sheriff de Québec, le 31e jour d'août, à 10 heures du matin.

— Dame Victoire Fadet; contre Théophile Boivin. Une terre située dans la paroisse de St. Anne, comté de Montmorency, contenant 2 arpents, 4 perches et 15 pieds de front sur une lieue et demie de profondeur.

Tout être vendu à la vente de l'Église de St. Anne, le 31e jour d'août, à 10 h. du matin.

Revue Financière et Commerciale. — Québec, 21 août 1876. Montant payé à la douane de Québec, le 23 du courant, dans le Port de Québec, \$2792 90.

SAUF MONÉTAIRE. — New-York, 10 h., 24 août 1876. Or 11. Exchange sterling 88. Greenbacks 11 à 00.

E. C. BARROW, Courtier, Via-à-vis le Bureau de Poste. PRODUITS EN-GROS DE MONTREAL. — Mercredi, 23 août 1876.

FLAUB — Recettes 6,229 qrs; marché tranquille et sans changement. Vente — 200 Superfine 4.30; 200 Extra du Printemps 4.62; 100 do 4.65; 100 do 4.64; 100 Middling choisis 3.45; 100 Extra 2.54; 100 do 2.74; 60 Fancy 5.00; 1.00 do choisis 5.10; 100 Linné Extra 5.40.

RAPPORT MARITIME. — ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 23 AÛT (Névo) — Navire Hovding, Zernichow, Anvers, 5 Juillet, R. B. Dobell & Cie, lest Barque Egremont, Kenny, Workington, 24 Juin, P. B. Dobell & Cie, charbon.

Tableau des Marées. MARCHÉS HAUTS À QUÉBEC. — 1876. Lundi... 7 28 7 48. Mardi... 8 09 8 29. Mercredi... 8 49 9 08. Jeudi... 9 28 9 48. Vendredi... 10 00 10 17. Samedi... 10 36 10 56. Dimanche... 11 18 11 41.

RAT! RAT! MORT! MORT! Exterminateur de la Vermine de Parson. Le seul véritable sur le marché. Il a été vendu en grande quantité aux États-Unis, au Canada et dans les Républiques du Sud, depuis vingt-cinq années.

Naissance. — En cette ville, le 21 du courant, Madame S. LeSage, un fils.

Décès. — A St. Roch de Québec, à l'âge de 3 mois, Marie-Océlla-Amélie, enfant de M. Chs Morin, commis. Elle sera inhumée demain, à 4 heures. Le convoi partira de sa demeure, rue de la Couronne, à 3 1/2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 23 du courant, à 3 heures, Marie-Louise, enfant de M. Jos. Chantal, commis, à l'âge de 3 mois. Elle sera inhumée demain. Le convoi partira de la résidence de son père, rue Alfred, St. Roch, à 3 1/2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annouces Nouvelles. PERDUE OU ÉGARÉE.

A la Station de la Rivière-du-Loup, au moment où on changeait les chars, dans la nuit du 19 courant, UNE LOBBE DE DAMES, contenant Étoques, etc. La personne qui la retrouvera obligera en la faisant parvenir à M. EUGÈNE LAIO-CHÉLLE, Bièvre du Loup, qui paiera les dépenses encourues.

Rivière-du-Loup (en bas), 24 août 1876—2fp.

SALLE JACQUES-CARTIER ST. ROCH. LUNDI, 28 AOUT 1876

Grande Représentation Extraordinaire. Avec le concours de M. et MME MAUGARD. Plusieurs Dames Françaises, et des Amateurs.

LES BRIGANDS DU CAP-ROUGE. Grand drame historique, canadien, en 6 actes, par M. MAUGARD.

Le Corps de Musique Indépendant de St. Roch est chargé de la partie musicale.

Frix des places: Parquet, 50 cents. Galeries, 25 cents. On peut se procurer des billets à l'avance à la Haute-Ville, chez M. LeGros, 74 St. Anne; à St. Roch, chez MM. Blondin & Drouin, libraires; chez M. Sauvé, barbier, rue de la Couronne; chez M. P. Liotte, et le soir à la porte de la salle.

Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures. On commença à 8 heures. Québec, 24 août 1876.

CANADA, Cour de Circuit pour le District de Québec. Le quatorzième jour de juin mil huit cent soixante-seize.

ANTOINETTE CARRIÈRE, marchand, de la Ville de Lévis, Demandeur, vs. JEAN BISSON, fils d'IGNACE, cultivateur, du Township Standon, Comté de Dorchester, District de Boazee, Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion du Demandeur assisté par G. H. Lamoignon, son Avocat, en tant qu'il appert par le rapport de Joseph Bois de six Haïsseis de la Cour Supérieure pour le Procureur de Québec exerçant dans le District de Beau-é, écrit sur le revers ou Brevé de Sommation émise en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en la Province de Québec, constitué ci-levant la Province de l'Est-Canada, et ne peut être trouvé dans le District de Beau-é, que le dit Défendeur par un avis en conséquence à être deux fois inséré dans la langue française dans le papier-nouvelles de cette cité appelé l'Événement, et deux fois en la langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette cité appelé The Daily Telegraph, soit au fil de comparaitre devant cette Cour, et répondre à la demande et à l'ajournement, sous deux mois après la dernière insertion de tel avis, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la vente et à l'ajournement comme dans une cause par défaut.

FISSET, BURROUGHS & CAMPBELL. Québec, 24 août 1876—2f.

AVIS. Toute personne pouvant donner des renseignements, sur Quatre Perches de Lignes perdues ou disparues d'une voiture venant de Charlebourg au Faubourg St. Jean, sera libéralement récompensée en venant à notre bureau.

MAISON À LOUER. Un petit logement No. 87, rue Ste. Anne, Haute-Ville, Possession immédiate.

S'adresser à E. G. CANNON, N. P. Québec, 22 août 1876—3f.

Annouces Nouvelles. ENCAN DU SOIR. Par J. O. LABBÉ & Cie. S'AMÉDI, 26 AOUT 1876.

Au No. 109, rue St. Joseph, St. Roch. Par Encan sera vendu sans réserve un assortiment considérable de Marchandises Sèches.

La vente a SEPT heures et DEMIE précises J. O. LABBÉ & Cie, Encanteurs. Québec, 24 août 1876.

Ecole Normale-Laval. La rentrée des Élèves-Instituteurs aura lieu le 5 SEPTEMBRE prochain, à 3 heures P. M.

La rentrée des Élèves-Instituteurs, le 8 SEPTEMBRE, à 9 heures P. M. Les classes des écoles modèles annexes s'ouvriront le 5 SEPTEMBRE, à 9 heures A. M. pour les filles, et le 9 SEPTEMBRE, pour les garçons.

Annouces Nouvelles. ENCAN DU SOIR. Par J. O. LABBÉ & Cie. S'AMÉDI, 26 AOUT 1876.

Au No. 109, rue St. Joseph, St. Roch. Par Encan sera vendu sans réserve un assortiment considérable de Marchandises Sèches.

La vente a SEPT heures et DEMIE précises J. O. LABBÉ & Cie, Encanteurs. Québec, 24 août 1876.

Ecole Normale-Laval. La rentrée des Élèves-Instituteurs aura lieu le 5 SEPTEMBRE prochain, à 3 heures P. M.

La rentrée des Élèves-Instituteurs, le 8 SEPTEMBRE, à 9 heures P. M. Les classes des écoles modèles annexes s'ouvriront le 5 SEPTEMBRE, à 9 heures A. M. pour les filles, et le 9 SEPTEMBRE, pour les garçons.

Nul ne pourra se prévaloir de son admission à l'Ecole Normale, s'il ne se présente au jour et à l'heure indiqués.

L'entrée de l'Ecole sera rigoureusement refusée à quiconque n'aura pas payé ses arriérés de pension, ainsi que le premier de l'année qui commence.

P. LAGACÉ, Principal. Québec, 23 août 1876.

A VENDRE. Un emplacement, avec maison et hangar, ayant 40 pieds de front sur 40 pieds de profondeur, clair de rien en, situé dans la rue St. Jacques, No. 30, quartier Montcalm.

S'adresser à F. X. GARANT. Ou à GEORGE TREMBLAY, N. P., Faubourg St. Jean, Québec, 23 août 1876—6f.

ACTE DE LA FAILLITE 1876. Dans l'affaire de G. A. BOLDUC, Horloger et Bijoutier, de Lévis, Failli.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, à son Bureau, Côte de l'Assage, Lévis, jusqu'à MÉRÉDIE, le TRENTIÈME jour d'AOUT courant, pour l'achat du stock de filin sus mentionné, se montant à \$53,212, consistant en Montres d'Argent, Pendules, Joints d'Or et d'Argent, Bagues, Setts en Or pour Dames, Setts en Jais, etc., etc.

L'inventaire peut être examiné au Bureau du soussigné. L'on ne s'engage pas d'acquiescer à la plus haute ni aucune des soumissions. ALFRED LEMIEUX, Syndic. Lévis, 23 août 1876—1f.

DÉFI. Aux Citoyens de Québec: La Compagnie des Pompes à Vapeur Sibley, de New-York, par leurs agents et amis, désirant entrer en compétition avec les autres Compagnies du même genre, l'honneur de leur proposer le défi suivant: que cette Compagnie présente la plus grosse et la meilleure de ses pompes, pesant 500 lbs. de plus que la nôtre, je n'y ai pas d'objection, que le prix de l'essai soit de \$1000, chaque compétiteur mettant entre les mains du Juge \$500; le gagnant s'engage à donner \$250 aux pauvres, \$250 pour les dépenses et le reste lui appartient.

Les concurrents aura lieu sur cinq points différents, qui sont les qualités essentielles d'une pompe à vapeur: 10. Laquelle de ces pompes peut donner 10 lbs. de vapeur la première avec du bois ordinaire et se rendre au degré de pression accordé par la Couronne, pas moins de 8 à 10 pouces.

20. Avec 2000 pieds de boyaux, lancer l'eau à 100 et 150 pieds; et d'abord la lancer à 100 pieds avec une pipe d'un pouce et quart de diamètre.

30. La pompe devra fonctionner + ou - 10 heures sans arrêt. Et le prix de l'essai sera de changer de boyaux ou de pipe, et on s'engage à mettre au jour une autre cause qui puisse justifier suspension du travail de la pompe.

40. Le lendemain, la pompe devra fonctionner avec deux boyaux de 2000 pieds dans la même position que la veille 5 heures durant, les pipes de devant avoir 1 1/2 pouce de diamètre.

50. A boyaux de 1000 pieds cela un dans la même position, avec 3 pipes d'un pouce, 5 heures durant, que l'engin qu'il fabrique est supérieur au nôtre, j'ajoute une somme de \$50, qui sera destinée à secourir les incendiés du quartier Montcalm.

JOHN B. RONALD, Prop. Man. Pompes à Vapeur de Champlain. Québec, 22 à 1876—3f.

Pèlerinage à Ste. Anne. Si le temps le permet, le Steamer JAMES l'assera ST. ROMUALD, DIMANCHE, le 27 du courant, à 6 heures du matin. Il s'arrêtera au quai de M. Dobell et à celui de M. Brown et se rendra au quai de Marché Champlain, d'où il partira à 6 heures. Il arrêtera aussi à Lévis.

Prix, aller et retour, 50 cents. CAPT. JAMES GAHERTY, Québec, 22 juillet 1876.

BOIS! BOIS! 90 CORDS ERABLE, 3 PIEDS. A vendre par JOS. LEPAGE, 14 et 17, rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 21 août 1876.

Couvent de St. Romuald. La rentrée des classes aura lieu JEUDI, le 31 du courant. Québec, 18 août 1876—2a3fs.

VENTE A L'ENCAN. Par OCT. LEMIEUX & Cie. Chapellerie, Fourrures, Pelletteries, etc., etc. Dans l'affaire de MALOUIN & GARANT, Failli. MARDI, le 29 AOUT 1876.

Au Magasin des Faillis, rue St. Joseph, St. Roch. Nous avons reçu instruction de D. LORTIE, Sec. Syndic en cette affaire, de vendre à l'Encan, MARDI, le 29 AOUT, au Magasin des Faillis, rue St. Joseph, St. Roch, tout le fonds de leurs Marchandises, consistant en Chapeaux de Soie, Chapeaux de Satin, en Tulle, Paramata Paille, Panama, Setts en Hermine pour Dames, Setts et Veste en Coton, Castor, Watrous, Mittaines en Pelletterie, Souliers, Mous, Robes de Buffle, Robes de Peaux d'Ours et de Chat Sauvage, Grandes Vitrioles en Noyer Noir pour exposer la Pelletterie, Grand Vitreau de Comptoir, Globes en Verre, etc., etc.

Le Loyer de la Maison du 1er septembre au 30 avril 1877, et les Livres de Crédits se montant à \$ tant dans la Piastre. Le tout absolument vendu sans réserve. La vente à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs. Québec, 21 août 1876.

SOUMISSIONS pour un stock de Marchandises Sèches, Livres de Bettes, etc. ACTE DE LA FAILLITE 1876. Dans l'affaire de LOUIS FONTAINE, Marchand de Marchandises Sèches, Failli.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à LUNDI, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOUT courant, pour le Stock de Marchandises Sèches, Livres de Bettes, etc., séparément, appartenant à la saidite succession du Failli, savoir: Stock, par Inventaire \$13,437 91 Livres de Bettes, Billets Recevables, par Liste \$10,407 83 \$23,845 74

Le Stock et liste des Livres de Crédits, etc., peuvent être vus sur application au soussigné, à son bureau, No. 78, rue St. Pierre, Québec. Les personnes ne soumissionnant pas un comptant devront mentionner leurs cautions et la date du paiement. On ne s'oblige pas d'acquiescer à la plus haute ni aucune des soumissions. Québec, 18 août 1876. R. HENRY WURTELE, Syndic. 21 août 1876—5f.

SOUS PRESSE. Et distribué bientôt au public, une liste d'acheteurs de Pianos à Québec et dans le voisinage, des Pianos CHICKERIC, STEINWAY, HAINES' et autres Manufacturiers; ainsi que Orgues et Harmoniums Mason et Hamlin, Prince et Bell & Cie.

Une grande variété des Instruments ci-dessus mentionnés toujours en mains et à vendre à des termes de paiements faciles. Chaque Instrument garanti POUR CINQ ANS. Pianos et Harmoniums à Louer. H. MORGAN, No. 25, rue la Fabrique. Québec, 21 août 1876.

ACADEMIE DE JESUS-MARIE. La rentrée des élèves de l'Académie de Jésus-Marie, Sillery, aura lieu le 1er SEPTEMBRE. Québec, 19 août 1876—p.

RETOUR LE JOUR. DE LA RIVIERE-DU-LOUP ET DE LA MALBAIE! LE VAPEUR ST. LAWRENCE, CAPT. BAIRAS, Partira du Quai St. André, pour la Malbaie seulement. Au retour, il partira à 9 heures A. M., le 29, et arrivera aussitôt pour prendre le bateau de Montréal. Pour plus ample information s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur de St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 18 août 1876.

VITRES! VITRES! AU No. 24, RUE ST. PAUL. Les soussignés désirent informer MM. les Marchands de la Ville et de la Campagne qu'ils viennent de recevoir un assortiment général de Vitres de toutes grandeurs qu'ils vendront au plus bas prix. —AUSSI— Un assortiment complet de Lampes pour les Salons, de Chandeliers pour les Eglises, depuis quatre à douze lumières. RENAUD & CIE. Québec, 18 août 1876.

JARRES DE FRUITS DE MASON IMPROVED. Un approvisionnement de ces Jarres améliorées pour conserver les Fruits. Dans leur état naturel en faisant usage d'un quart litre (1 lb) sucre au lieu d'une livre (1 lb) de sucre d'habitude. A vendre par F. O. VALLEMAND, No. 97, Côte Lamontagne, Et No. 33, rue Notre-Dame, B.V. Québec, 12 août 1876.

Collège Montmagny. La rentrée des élèves aura lieu le 5 SEPTEMBRE. Il n'est nullement question que M. Dufresne abandonne l'enseignement; tant que sa santé sera bonne, il se devra au public et à sa famille. Il ajoutera à l'enseignement du Commerce et des Mathématiques celui de la Typographie, sur demande. C. DUFRESNE. 1er août 1876—5f.

Petit Séminaire de Québec. Les classes s'ouvriront SAMÉDI, 2 SEPTEMBRE. Les pensionnaires devront entrer la veille à 8 heures P. M. L. BSAUDET, 1er Prof. des Études. Québec, 21 août 1876—2a3fs.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 23 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le Département du Feu ayant besoin et étant sur le point d'acheter un ou deux Engins à Vapeur pour le feu, les fabricants d'Engins, soit au Canada ou des États-Unis, à concourir à un essai qui aura lieu le 20 et 21 du mois de SEPTEMBRE prochain, à Québec, afin de s'assurer quels sont ceux qui répondront mieux aux besoins de la Cité. Les personnes désirant prendre part à cet essai devront le faire à nos propres frais et risques. La Corporation ne s'engage pas à acheter un ou aucun des dits engins à vapeur. Par ordre, N. FAGES, Asst.-Greiffier de la Cité. Québec, 23 août 1876.

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au Président du Comité du Feu seront reçues à ce Bureau, d'hui à LUNDI, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M. Les personnes désireuses de fournir tout le Foin, Paille, Avoine, Son et Moulin d'Avoine, que la Brigade du Feu pourra avoir besoin jusqu'au premier de Mai prochain, le tout doit être de la meilleure qualité et être délivré au fur et à mesure qu'il en aura besoin. Les soumissions devront mentionner le prix du foin par 100 bottes ou 150 lbs, la paille par 100 bottes ou 150 lbs, l'avoine par minot de 36 lbs, et le son et la moulin par 100 lbs.

Par ordre, N. FAGES, Asst.-Greiffier de la Cité. Québec, 23 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 23 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le Département du Feu a besoin de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu. Les personnes ayant des chevaux à vendre sont requises de vouloir les amener dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, SAMÉDI le 2e jour de SEPTEMBRE prochain, à TROIS heures P. M. Les chevaux ne doivent pas avoir moins de 15 ans et doivent être parfaitement sains. Par ordre, N. FAGES, Asst.-Greiffier de la Cité. Québec, 22 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 22 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

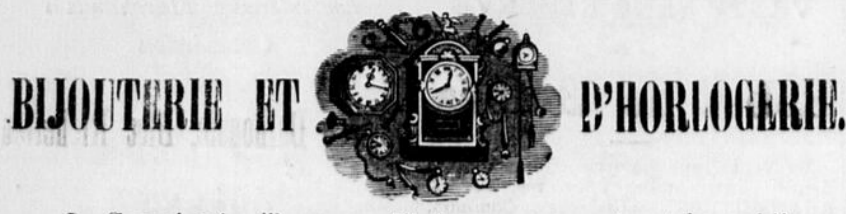
AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux d'éclores de marché, résidences du jardinier, etc., le tout préalablement cordé aux frais du contracteur, puis entre et placé en cave ou hangar avant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. C. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité. Québec, 17 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 15 août 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au Comité de la Cité pour l'achat de six chevaux pour l'usage de la Brigade du Feu, le 11 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures P. M., pour la fourniture de 300 cordes, mousses françaises, de Bois de Chauffage, moitié ébail, moitié moulin, livre comble ordinaire à l'Hôtel

LEVENEMENT.

NOUVEL ETABLISSEMENT



Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors,

QUEBEC.

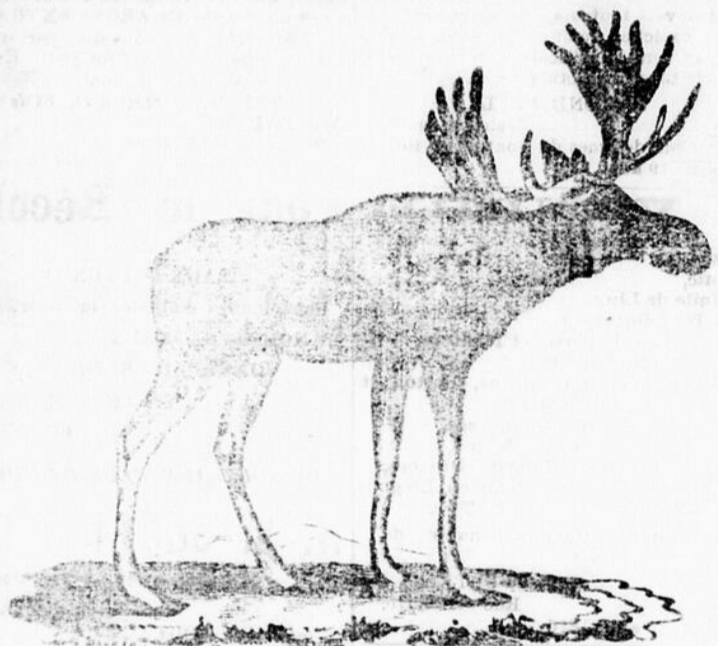
L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en :

- MONTRES en Or et en Argent.
CHAÎNES en Or, Argent et Cheveux.
EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs.
BRACELETS, COLLIERS, LOUJETS pour Dames.
JONCS unis et gravés, Joncs de toutes sortes.
PENDANTS-D'OREILLES dans les goûts les plus variés.
BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre.
HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.
Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables, pour l'exécution de toute ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMETRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC.

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier.

Québec, 1er juin 1876—m

J. B. LALIBERTE. CHAPEAUX! CHAPEAUX! L'ENSEIGNE DE L'ORIGNAL



Chapellerie à la Mode, établie en 1867, rue St. Joseph, St. Roch.

Importations Extraordinaires du Printemps.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a reçu ses Immenses Importations du Printemps qui proviennent des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines. Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison d'Été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Paille et de Peutre, Bonnets Écossais (Scotch Cap), dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a des mesures extras pour les personnes qui rencontrent de la difficulté à se coiffer.

J. B. LALIBERTE, Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 4 mai 1876.

ATTENTION. LES TEMPS SONT DURS.

La voix du peuple est en faveur de la PEINTURE ELASTIQUE à l'Épave de Feu et de l'Eau, fabriquée par

ST LAURENT & CIE., No. 56, rue St. Paul, Québec.

Cette Peinture est bien supérieure à toute autre. Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit; n'aigie que trois heures de beau temps pour sécher et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons la recommander pour les constructions en pierre brute et en plâtre, parcs qu'elle a la propriété d'empêcher le gel de pénétrer dans les murs. Elle n'a pas d'égal pour les toits de granges, hangars, remises, clôtures, etc. Nous pouvons certifier que 15 gallons de cette peinture couvrent une plus grande étendue qu'un quart de goudron. Un seul gallon couvre 150 pieds. En vente chez tous les Marchands de Ferronneries à Québec.

N'oubliez pas de demander la PEINTURE ELASTIQUE. Québec, 28 juin 1876.

SCROFULE, RACHITISME, PHTHISIE ANEMIE, CHLOROSE 100 Dragées. 3 fr. Plus l'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE. Dépôt à Québec chez R. McLeod & J. E. Burke. Agents pour le gros : A. Delau, Montréal.

SIROP DE GOND DURI PARIS 7 B FERRUGINEUX

Dépôt Général à Montréal. Chez FABRE & GRAVEL. août 1876—16

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.

Table with columns: Bureau de Poste, Malles, Closes, A.M.P.M., O.T.A.R.I.O., A.M.P.M. Lists departure times for various locations like Ottawa, Québec, etc.

Par les vap. de la ligne Cunard

(a) - Sacs des malles, par les chars, ouverte jusqu'à 8.30 P.M. (b) - Sacs des malles, par les chars, ouverte jusqu'à 6.3 A.M. (c) - Sacs Supplémentaire, à 11.00 Midi

Extrait Liquide de Bœuf

Par Liebig. Tonique infatigable dans les cas de Dyspepsie, de Ferte d'Appetit et de débilité Générale. A vendre chez tous les Pharmaciens.

Poudre à Pâte de Cameron.

Cette Poudre contenant dans sa composition du beurre et des œufs, devrait être employée dans toutes les familles vu la grande économie qu'elle apporte dans la confection des Pâtisseries de toute sorte.

Le Célèbre Condiment Nutritif de Cameron

A été reconnu supérieur à toutes les préparations en usage pour améliorer et rétablir l'état des Cheveux malades, fatigués, et leur donner de la vigueur.

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL. CAPITAL, \$2,000,000. Dépot au Gouvernement de la Puissance, \$56,000.

DEBENTURES MUNICIPALES.

Assurances contre le Feu à la Ville et sur les Propriétés à la Campagne aux mêmes Primes.

Assurances sur les Eglises et les Couvents, avec dépendances, à des Primes Spéciales.

F. O. PAQUET, Agent Spécial. A. G. TOURANGEAU, AGENT, ST. ROCH. L. S. E. THOMPSON, AGENT, LEVIS.

T. H. MAHONY, AGENT GENERAL, No. 78, rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale. Québec, 6 mai 1876.

ABANDON DU VIEUX SYSTEME.

Le public est informé que nous nous rendons aujourd'hui à la demande faite, depuis longtemps, par nos pratiques de Vendre nos Marchandises à bon marché

ET A UN SEUL PRIX. Pour y arriver plus sûrement, la MAISON JACQUES-CARTIER a tout prévu. Une

REDUCTION DE 10 A 35 POUR 100 est faite sur tout notre stock.

En adoptant aujourd'hui le système d'un seul prix, nous sommes décidés de faire le sacrifice de tous les profits sur les Nouvelles Marchandises que nous recevons chaque semaine.

Les Marchandises passées de mode et les Coupons, nous les offrons à moitié prix. Comme l'argent est bien rare, que la crise se fait toujours sentir et que chacun désire une nouvelle toilette pour le printemps, nous prions respectueusement le public de faire attention à notre grand assortiment de M.B. JEAN DISES A L'USAGE DES TOILETTES ET DES FAMILLES. Ces marchandises nous viennent des plus célèbres manufactures, et nous sommes sûrs d'avance qu'elles donneront à l'acheteur plaisir et entière satisfaction.

Chaque article est marqué en chiffres distincts, personne ne peut être trompé. L'utile de dire qu'une visite à notre établissement nous fera plaisir.

H. GAGNON & CIE., RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. Québec, 29 mars 1876.

A VENDRE SANS RESERVE.

150 Machines à Coudre comprenant les suivantes:

Le Singer pour Familles. Le Singer No. 2 pour Tailleurs et Cordonniers, manufacturés par C. W. Williams & Cie., de Montréal.

Le Wazer de tous les genres et façons, et l'Osborn et un assortiment à peu près de toutes les espèces de Machines à Coudre qui sont manufacturées. Le tout devant être vendu à grand sacrifice.

Aussi—Un grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants. Les soussignés sont sur le point de déménager et d'aller à la maison de M. Pye, rue St. Jean, No. 80.

WOODLEY & CIE. AVIS. Tous les comptes dus qui ne seront pas payés d'ici au 1er JANVIER 1876, nous les donnerons à notre avocat pour collection, Québec, 21 décembre 1875.

en Monteur en Feuille POUR SINAPISMES. HAVRE. MÉDAILLE D'OR 1871. MÉDAILLE D'OR 1871. DIPLOME D'HONNEUR Exposition Maritime, Paris, 1875.

PARIS - 24, Avenue Victoria - PARIS et dans toutes les Pharmacies de l'étranger. Agents: C. Melquiond & Cie., Montréal. T. H. Mahony, Québec.

NOUVEAUTÉS! Venant d'être reçues, et du dernier goût. Châliettes pour Dames, Toilettes, Lunettes d'Opéra, de Marine et de Campagne, Thermomètres, Baromètres, Lunettes, Lunettes de Spectacle. CHEZ G. SEIFERT, RUE ROYAN BAZAAR. Québec, 6 juillet 1875.

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL. CAPITAL, \$2,000,000. Dépot au Gouvernement de la Puissance, \$56,000.

DEBENTURES MUNICIPALES. Assurances contre le Feu à la Ville et sur les Propriétés à la Campagne aux mêmes Primes.

Assurances sur les Eglises et les Couvents, avec dépendances, à des Primes Spéciales.

F. O. PAQUET, Agent Spécial. A. G. TOURANGEAU, AGENT, ST. ROCH. L. S. E. THOMPSON, AGENT, LEVIS.

T. H. MAHONY, AGENT GENERAL, No. 78, rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale. Québec, 6 mai 1876.

ABANDON DU VIEUX SYSTEME.

Le public est informé que nous nous rendons aujourd'hui à la demande faite, depuis longtemps, par nos pratiques de Vendre nos Marchandises à bon marché

ET A UN SEUL PRIX. Pour y arriver plus sûrement, la MAISON JACQUES-CARTIER a tout prévu. Une

REDUCTION DE 10 A 35 POUR 100 est faite sur tout notre stock.

En adoptant aujourd'hui le système d'un seul prix, nous sommes décidés de faire le sacrifice de tous les profits sur les Nouvelles Marchandises que nous recevons chaque semaine.

Les Marchandises passées de mode et les Coupons, nous les offrons à moitié prix. Comme l'argent est bien rare, que la crise se fait toujours sentir et que chacun désire une nouvelle toilette pour le printemps, nous prions respectueusement le public de faire attention à notre grand assortiment de M.B. JEAN DISES A L'USAGE DES TOILETTES ET DES FAMILLES. Ces marchandises nous viennent des plus célèbres manufactures, et nous sommes sûrs d'avance qu'elles donneront à l'acheteur plaisir et entière satisfaction.

Chaque article est marqué en chiffres distincts, personne ne peut être trompé. L'utile de dire qu'une visite à notre établissement nous fera plaisir.

H. GAGNON & CIE., RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. Québec, 29 mars 1876.

A VENDRE SANS RESERVE.

150 Machines à Coudre comprenant les suivantes:

Le Singer pour Familles. Le Singer No. 2 pour Tailleurs et Cordonniers, manufacturés par C. W. Williams & Cie., de Montréal.

Le Wazer de tous les genres et façons, et l'Osborn et un assortiment à peu près de toutes les espèces de Machines à Coudre qui sont manufacturées. Le tout devant être vendu à grand sacrifice.

Aussi—Un grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants. Les soussignés sont sur le point de déménager et d'aller à la maison de M. Pye, rue St. Jean, No. 80.

WOODLEY & CIE. AVIS. Tous les comptes dus qui ne seront pas payés d'ici au 1er JANVIER 1876, nous les donnerons à notre avocat pour collection, Québec, 21 décembre 1875.

INJECTION BROU. Hygiène, Infatigable, Préserve, la seule guérissante sans lui rien ajouter. Se trouve dans les principales pharmacies de l'univers. Exiger le prospectus. Brou, boulevard Magenta, 128. - Agents pour le Canada: C. Melquiond & Cie., 223, rue St-Gill, Montréal et dans les principales pharmacies de Canada. Agent: A. DELAU, successeur. Dépôt à Québec, R. McLEOD

GUERISON DES MALADIES NERVEUSES & CONVULSIVES

BROMURES DE PENNES ET PELISSE

Pharmaciens-Chimistes, rue de Latran, 2, Paris. SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM pur, employé spécialement avec de grands succès contre la Danse de Saint-Guy, l'Eclampsie, l'Epilepsie. SIROP DE BROMURE DE SODIUM pur, présenté sous la forme la plus séduisante pour les femmes et les malades affaiblis contre l'Insomnie, les Migraines, Douleurs nerveuses, Convulsions, Epâmes, Syncopes et l'Hystérie. SIROP DE BROMURE D'AMMONIUM pur, d'une efficacité durable contre les Congestions cérébrales, Hémiplégies chroniques, Apoplexie, Paralyse et Vertiges.

NOTA. - EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUEUR ET LES DEUX SIGNATURES. Pour le Canada: C. MELQUIOND & C., à MONTRÉAL. Agent: A. DELAU, successeur.

Vin de Bugeaud

Toni-Nutritif Au Quinquina et au Cacao combinés

Le VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD est un médicament qui a fait plus d'une fois le tour du monde. Il est composé de quinquina, de cacao, de fer, de sucre et de vin. Il est très agréable et très efficace. Il est recommandé pour les personnes souffrant de faiblesse, de manque d'appétit, de troubles digestifs, etc.

LE VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD

Est un pur produit végétal, il est exempt de tout poison et ne peut nuire à aucune constitution. Il est très agréable et très efficace. Il est recommandé pour les personnes souffrant de faiblesse, de manque d'appétit, de troubles digestifs, etc.

Paris - Pharmacie LEBEAULT, 53, rue Réaumur. LE VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD se trouve dans les principales Pharmacies en France et à l'Étranger.

Agents: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal. Dépôts à Québec chez R. McLeod, J. E. Burke et J. B. Martel.

TRAITEMENT CURATIF DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

SILPHIUM CYRENAÏCUM

Imprimé par le Dr Laval, dans les Hôpitaux militaires de France et d'Algérie, avec le plus grand succès. Importé et préparé par BERDÉ et DÉFFES, PHARM. DE 1er CLASSE. Paris, 2, Rue Brochant, 2, Paris.

Le Silphium s'administre en gomme, en infusion et en poudre. Il est très efficace pour le traitement de la phthisie pulmonaire.

Montréal: A. DELAU et principales Pharmacies du Canada. Dépôts à Québec chez J. E. Burke, W. E. Brunet et J. B. Martel.

CACHETS MÉDICAMENTEUX LIMOUSIN

PROCÉDÉ BREVETÉ POUR 15 ANS. S. G. D. G. PARIS, 2 bis, rue BLANCHE (place de la Trinité) Exposition universelle de Vienne 1873. Médaille de mérite.

Ces cachets sont constitués par deux petites rondelles de pain azyme soudées ensemble, et renfermant dans leur centre des poudres médicamenteuses, nauséuses ou amères, dans le but de supprimer leur mauvais goût. (Voir Rapport à l'Académie de Médecine, 29 mai 1873).

Table with columns: MÉDICAMENTS, Nombre de cachets, Prix à Paris, MÉDICAMENTS, Nombre de cachets, Prix à Paris. Lists various medicines like Rhubarbe, Sulfate quinine, etc.

CHLORAL PERLÉ LIMOUSIN

HYDRATE DE CHLORAL EN CAPSULES DRAGÉFIÉES. Sous cette forme, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût. Contrôlé facile de la pureté du produit. Soporifique n'ayant pas les inconvénients de l'opium. - 4 à 6 dragées suffisent pour amener le calme et le sommeil. Le Flacon de 40 dragées de 0.25 centigr. - Prix: 3 fr., à Paris.

SUCRE-TISANE ILLICO

Sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire. NAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CAMOMILLE, QUINQUINA, LIMONADES, ETC.

Cette préparation représente tous les principes que doit contenir une tasse de tisane bien faite. Il suffit de dissoudre le sucre-tisane dans l'eau froide ou chaude, pour obtenir instantanément une infusion toute aromatisée. La Boîte de 8 Doses, de 4 fr. 25 à 5 fr. 50, à Paris.

PARIS: Ph. LIMOUSIN, 2 bis, r. Blanche, h. DELPECH. Montréal: A. DELAU, et dans les principales Pharmacies du Canada. Dépôts à Québec chez R. McLeod et J. E. Burke.